



Procès-verbal de l'Assemblée Générale des adhérents de la SRB du 23/09/2023

Introduction

L'association de la société des régates de La Bernerie en Retz a organisé son assemblée générale le 23 septembre 2023 de 14:00 à 15:30 dans ses locaux.

L'association compte 133 membres en 2022, sur le registre 17 participants étaient enregistrés et 17 délégations de pouvoir collectées. Le quorum est atteint.

Ordre du jour

- Présentation du rapport d'activité du club
- Approbation des comptes 2022
- Approbation du Bilan moral
- Élection du conseil d'administration

Les résolutions à voter

1ère résolution: Approuvez-vous le bilan financier 2022 ?

Votes : Oui : 34 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Les comptes 2022 sont approuvés.

2ème résolution: Approuvez-vous l'affectation du résultat 2022 au report à nouveau ?

Votes : Oui : 34 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Les comptes 2022 sont approuvés

3ème résolution : Approuvez-vous le bilan moral présenté par le Président ?

Votes : Oui : 34 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Le bilan moral est approuvé.

4ème résolution : Messieurs Jean-Yves Marotine, Olivier Langrand, Colin Le Bourdat, se présentent au vote de l'Assemblée Générale. Approuvez-vous leur candidature ?

Votes : Oui : 34 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Messieurs Jean-Yves Marotine, Olivier Langrand, Colin Le Bourdat, sont élus au Conseil d'administration.

Fait à La Bernerie en Retz le 25/09/2023

M. Hervé PIERRE

Président de la S.R.B.

M. Frédéric Salembier

Secrétaire Adjoint du Conseil d'Administration
de la S.R.B.